



# FID&COOP

Fidéliser • Rénover • Coopérer

## Vous voulez améliorer votre logement ?

Votre Coop' vous accompagne.

“La manivelle de mon volet roulant est cassée, j'aimerais la changer ”

“ Repeindre ma chambre serait tellement plus agréable ”

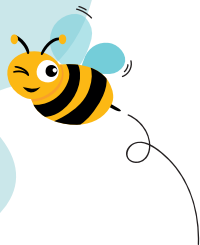
“ La sonnette de notre logement ne fonctionne plus, il faudrait la réparer ”



### Découvrez vite l'avantage Fid&Coop

Avec Fid&Coop, Le Logis Breton vous remercie de votre fidélité en vous **offrant** jusqu'à **150€** pour l'entretien ou l'amélioration de votre logement.

# Comment bénéficier de cette aide ?



1



Adressez une **demande** écrite à votre chargé de clientèle en précisant la nature du projet

2



Une réponse vous sera envoyée dans **les 15 jours**

3



La somme sera versée directement sur votre compte

4



Votre chargé de clientèle passera dans les **6 mois** pour vérifier les travaux



## UN CONSEIL

Ne commencez pas les travaux avant d'avoir eu l'accord de votre coop'.

## 5 conditions pour en bénéficier :

- Occuper son logement depuis plus **de 5 ans**
- Être à jour de ses **loyers**
- Ne causer **aucun trouble** de voisinage
- **Une demande** maximum par an
- Régler son loyer par **prélèvement automatique**



**FID&COOP**

Fidéliser • Rénover • Coopérer